

LE JEAN-BAPTISTE.

CANADIEN AVANT TOUT.

Vol. 1, No. 12.

MONTREAL, MERCREDI, 2 DECEMBRE 1840.

PRIX: 2 SOUS.

LE JEAN-BAPTISTE.

MONTREAL:

MERCREDI, 2 DECEMBRE 1840.

NOUVELLES ANNONCES AUJOURD'HUI.
Grande Nouveauté.

LETTRE

DE MR. FRs. XR. PREVOST.

Exilé politique,

A SON EPOUSE.

Nouvelle-Galles du Sud, Sydney,
15 Mai 1840.

CHÈRE, AFFECTIONNÉE EPOUSE,

C'est en t'embrassant le plus affectionné-ment, chère amie, que je décris de ma plume, les quelques pensées que je pourrais encore aller te communiquer de bouche. C'est en faisant incessamment les vœux les plus sincères pour la conservation de ta santé, celle de nos enfans chéris et celle de la famille, sans oublier mes amis, que je t'adresse la présente, laquelle me laisserait jouissant d'une vie heureuse, si ce n'était que les inquiétudes découlant sur ton existence et sur celle de la famille, qui viennent tour-à-tour troubler toutes occupations auxquelles je voudrais me livrer. Je n'aurais encore reçu aucun mot à ce sujet, et les clauses que je garderais sur ce qui en est résulté m'affligent, me troublent continuellement. Si tendre qu'elle était, cette chère épouse, me disais-je, aurait-elle pu résister sous le poids de tant d'épreuves, de pensées si alarmantes m'affligeraient sans cesse, ma douce amie, je ne saurais m'en départir; occupations, sommeils et conversation, rien ne saurait m'en distraire. Toujours la présence d'une épouse désolée et de ses enfans alarmés accompagneraient mes pas et mes occupations et il me semble t'entendre réclamant le secours d'un époux et ces derniers pleurer à la fois la perte des tendresses paternelles. A mon tour, j'invoquerais la toute-puissance d'un Dieu bon, d'écouter leurs prières et les miennes et d'être touché de leurs malheurs.

Dans cette heureuse inspiration, je trouverais, du moins, quelques consolations. De pieuses pensées me suggéreraient de flatteuses espérances; je deviendrais soudain convaincu qu'un Dieu tout-puissant et bon ne refuse jamais d'accorder une résistance toute particulière à ces infortunées créatures. Que ce Dieu bon enfin devienne le chef céleste d'une famille quant toutefois il voudra, par ses justes décrets, la priver de son chef terrestre; ce sera donc avec espoir que la présente te trouvera heureuse et bien portante que j'en continuerai la dictée.

Je partirai de Rio-Janeiro, ville capitale du Brésil, et t'informerai avec toute la circonspection possible de ce qui s'est passé de plus in-

teressant depuis lors. Je ne raconterai pas plus loin, parce que je t'écrivis de cette place le 5 de Décembre; et comme j'avais remis cette lettre entre les mains du commandant qui devait la diriger aussitôt vers le lieu de sa destination, je me flatte qu'elle t'est parvenue. Sa réception a dû être précédée de celle d'une autre que je t'avais écrite de l'extrémité du golfe St. Laurent.

Je n'ai pu t'écrire comme je l'avais promis dans ma dernière, du Cap de Bonne-Espérance, faute d'y avoir relâché. Les vents régnants, lorsque l'on passa près des parages, étaient de force et de direction si favorables que le commandant décidât que l'on passerait tout droit afin de terminer une traverse que que chacun de nous était désireux de terminer.

Il me suffira, chère amie, de t'annoncer que notre navigation, depuis le moment de notre départ de Québec, jusqu'à celui qui nous vit débarquer sur cette terre d'exil, fût la plus constamment heureuse dont un navigateur ait jamais été favorisé. Depuis Rio-Janeiro, nous serions venus en droite ligne jusqu'à la terre de Van-Diemen sans éprouver la moindre contrariation par les vents: distance bien près de trois mille cinq cents lieues, que nous aurions parcourus en deux mois et sept jours.

Là, je veux dire à Hobertown, les Américains furent débarqués pour y expier les peines, auxquelles un malheur commun à eux aussi, les avaient assujetties.

Après huit jours de séjour dans ce port nous fîmes voile le 19 de février pour cette terre. Plus favorisés que jamais durant ces deux cents lieues de traversée, nous arrivâmes à Sydney, ville capitale de la nouvelle-Galle du Sud, le 25 au soir. Nous jettâmes l'ancre dans le vaste havre, le port Jackson, vis-à-vis à un quart de mille environ de cette belle ville.

Les lendemain et sur-lendemain de notre arrivée, l'on nous fit plusieurs visites au nombre desquelles est celle du révérend monseigneur Poulding, évêque catholique de l'Australie, et dont je ne saurais m'empêcher de te dire quelques mots, ma douce amie. Ce saint homme, après nous avoir donné sa sainte bénédiction et avoir, de concert avec nous, rendu grâce à Dieu, de nous avoir si heureusement protégés durant une traversée si longue et si périlleuse, nous félicita le plus affectionné-ment sur notre délivrance des imminens dangers d'un si long passage.

Il nous dit ensuite qu'il était en contemplation de nous envoyer plus loin, c'est-à-dire, sur une île du nom de Norfolk et située à près de cinq cents lieues de celle d'où je date la présente, et nous offrit en ce cas, les secours de son saint ministère de cœur et d'âme, nous acceptâmes cette offre charitable et remîmes au lendemain pour nous préparer à recevoir subséquemment la sainte communion. Le lendemain fut effectivement consacré à cette sainte œuvre; et le surlendemain fut le jour consacré à son tour, à recevoir cette sainte commu-

nion à l'issue du sacrifice d'une messe dite sur le troisième pont du navire par monseigneur même.

C'est aussi aux instances sans nombre, que ce vrai père des enfans du malheur fit auprès du gouvernement, que nous devons ce bonheur d'avoir été débarqués dans cette colonie. Je ne dois pas oublier non plus de mentionner que le rapport que le capitaine du navire fit de la conduite que nous avons gardée depuis notre réception à son bord, à son excellence sir George Gipps y contribua aussi de beaucoup.

Ce fut le onze de Mars un matin, enfin que nous fîmes débarqués et conduits dans une chaloupe, à sept mils de la ville de Sydney dans un des établissemens du gouvernement. Place positive d'où je t'écris et où nous sommes détenus, sous la surveillance d'un brave officier, où, personne, si ce n'est l'évêque et les prêtres, ne peut communiquer, nous y vivons seuls et tranquilles, et recevons régulièrement et copieusement une ration du gouvernement.

La vie n'aurait donc rien de trop malheureux encore, ma chère amie, si ce n'était que l'impossibilité de ne pouvoir mettre à profit les jours, durant lesquels nous sommes absens de nos familles. Nous nous flattons cependant qu'il n'en sera pas ainsi pendant bien long temps. La sage conduite qui a toujours caractérisé jusqu'à la moindre de nos actions, nous aurait acquis l'estime et la compassion et du gouvernement et de tous autres qui auraient pu acquérir quelques relations sur notre malheureux sort. Les journaux ne resteraient pas non plus en arrière, mais au contraire feraient constamment des vœux pour notre bonheur. Tout concourt enfin à nous faire espérer que nous serons bientôt non-seulement mis en liberté dans cette île, mais que nous serons rappelés même dans notre pays. De vrais sentimens l'indiquent. Bientôt, oui bientôt, j'entreprendrai de franchir les monts et les mers qui me séparent de ma patrie chérie. J'y retrouverai ce qui m'y rattache le plus étroitement; j'y retrouverai, dis-je, épouse, enfans, parens et amis!!! J'y ferai leur bonheur. Avec eux et de concert, nous offrirons des grâces à Dieu de nous avoir rendu l'un à l'autre.

Voilà ma tendre épouse, les pensées dont je suis et resterai rempli dans ce lieu d'exile puisse-tu en partager la douce consolation que j'en éprouve, en attendant que ce bonheur encore qu'en espérance, prenne une existence réelle.

Je regrette beaucoup de me taire sitôt; mais le papier qui va bientôt me manquer m'y oblige. Je regretterais de même, de ne pouvoir adresser pour ce moment à quelqu'autre de la famille, si je n'étais déjà si bien convaincu de ta dévotion à leur communiquer de mes nouvelles.

Pour cette fois, je me contenterai donc de leur assurer par ta bouche mes plus profonds respects, particulièrement à mes père et mère

dont les souvenirs conservent toujours dans mon cœur la plus haute estime.

A dieu donc, chère épouse, à dieu, du courage, du courage... c'est l'unique moyen de se rendre supérieur au malheur, ta confiance en la sainte providence ne saurait manquer de t'apporter du secours et de la consolation dans ton infortune.

A Dieu, enfin en embrassant le plus affectionnement, et toi et tes chers petits enfans et la famille.

Ton tout dévoué et
affectionné époux
F. X. PREVOST.

M. B.—Il n'y a aucune nécessité de te recommander de ne pas négliger une réponse à la présente, quant toute fois elle te sera parvenue, car tu concevras trop bien le prix que j'attacherais à un seul mot de toi.

Adieu ton, etc.
F. X. P.

P. S.—Mes chers parens, je décide de vous adresser la présente, sachant que vous aurez plutôt l'occasion de recevoir cette lettre que mon épouse, sachant aussi que vous employerez toute délicate de lui faire parvenir. Je me dispenserai aussi de recommander à vos soins cette infortunée épouse, non plus ces chers petits enfans, convaincu de l'empressement dont vous êtes mus quand il s'agit de faire quelque chose pour vos enfans.

A Dieu, en vous embrassant, de tout mon cœur et d'affection à Dieu, pour toujours votre affectionné fils, à Dieu.

F. X. PREVOST.



Nous avons chargé Mr. JOSEPH POTVIN de recueillir les souscriptions de ceux qui veulent s'abonner, en ville, au JEAN-BAPTISTE. Mr. Potvin est muni de reçus signés par le propriétaire.



Nous prions bien les personnes à qui nous adressons notre journal dans les campagnes de vouloir bien accepter l'agence du JEAN-BAPTISTE, et nous répondre de suite par la poste, afin que leurs noms soient insérés dans notre Gazette.



LE VRAI CANADIEN.

Il est enfin sorti, lecteurs, ce journal, dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros. Il est sorti (ce n'est pas l'embaras, le gouvernement a de l'argent public à dépenser), il a vu le jour, ce journal apostat qui ne cherche qu'à tromper nos Canadiens. A ceux qui voudront mettre de côté les efforts de notre ex-Chambre d'Assemblée, à ceux qui auront voulu oublier les 92 Résolutions, à ceux qui ne se rappelleront pas des résolutions de lord Russell à ceux enfin qui ne se rappelleront plus des victimes de 37 et 38, nous dirons souscrivez à ce journal. Mais nous parlons ici à des Canadiens, à des frères et nous sommes sûrs d'être écoutés.

Le Vrai Canadien dès son premier numéro attaque de suite le peu d'hommes du peuple qui nous soient restés fidèles depuis nos troubles. Le nombre en est bien petit, il faut l'avouer; la plus grande partie s'est laissée gagner par les promesses flatteuses du lord Sydenham, l'autre par ses bals et soirées splendides. Nous le disons ouvertement, nous avons honte de rencontrer de ces individus canadiens qui ont eu la bassesse de se rendre à de telles invitations et nous disons que: s'il ne faut pas faire d'extravagances, il n'est jamais permis en politique de faire des bassesses. Nous connaissons beaucoup de nos Canadiens influens qui se sont prêtés par là même au ridicule, circulé le lendemain d'un bal du gouverneur par ses affidés.

Le Vrai Canadien parle de l'Union des Provinces comme d'un remède à nos maux politiques. Il a bien la finesse de ne pas mentionner que le Haut-Canada en profitera de beaucoup en nous chargeant, nous Canadiens du Bas-Canada, de sa dette provinciale. Mais ne sommes-nous pas les mulets du gouvernement. Nous ne devons rien, mais nous aurons à porter sur notre dos l'énorme dette du Haut-Canada. C'est juste! dit le gouvernement; vous êtes français et vous êtes bons pour la route; voyez la Baie d'Hudson, elle n'emploie que des Canadiens pour porter ses fardeaux les plus pesans. Vous avez les reins trop forts; il faut tâcher de vous les briser. Gare à vous, Canadiens. Le Vrai Canadien est un vrai poison politique et nous prédisons d'avance que ceux qui en goûteront, pourront bien se trouver malades du système thomsonien. Mais à quoi bon de parler ainsi; nous oublions que nous parlons à des descendans de Français, à des Canadiens qui après avoir répandu deux fois leur sang pour l'empire britannique n'en sont, pour leurs services, que plus traités en esclaves. Ils savent déjà d'avance que "chat échaudé craint l'eau froide."

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE.

Judi 27 Nov. 1840.

La lettre de Michel Bibaud Esq. Clerc des Marchés à foin dans laquelle il annonce sa résignation est lue et sa résignation est acceptée. Mr. Bibaud dans sa lettre se plaint énergiquement, 1. de ce que le Conseil l'avait réduit à être simplement clerc d'un des Marchés à foin, tandis que sa commission de l'exécutif le nommait clerc de tous les Marchés à foin de la cité et lui donnait le contrôle sur tous les dits Marchés.—2. De ce que le Salaire de £100 qu'on lui offrait, n'était pas suffisant, etc.

Mr. Bleury fit remarquer au Conseil que Mr. Bibaud se ferait donner une Pension suivant la loi par l'exécutif (si non par la corporation) comme ayant été forcé d'abandonner une situation qu'il tenait du gouverneur. Mr. le

Maire observa que Mr. Bleury ne devait point prophétiser et dire, *he will*, lorsque la chose suivant lui était tout à fait douteuse et même impossible.—Mr. Rodier parla dans le même sens que le Maire et ajouta qu'il se faisait tort de prouver qu'un homme, qui comme Mr. Bibaud insultait les Membres du Conseil en disant qu'il ne voulait pas être soumis à eux, ne pouvait avoir aucun droit d'espérer une pension même de l'exécutif, au refus de la part de la corporation.

Mr. Rodier fait motion de suite que le Salaire du Clerc des Marchés à foin soit fixé à £100 par année avec cautionnement pour lui-même de £250 et deux Cautions de £125 chacun et qu'il soit annoncé dans les Journaux de la ville qu'on recevra des applications à cet effet jusqu'à Samedi prochain le 5 de décembre.

Les noms des Candidats (au nombre de neuf) pour la situation de clerc du Marché neuf furent ensuite cités et leur pétitions, sur motion de M. Rodier *président du comité des marchés*, référés au dit comité des Marchés pour faire rapport sur icelles à la prochaine Séance du Conseil; ensuite vint un long rapport du comité des chemins.

TRADUIT DU CANADA TIMES.

—o—
Lettres sur l'éducation pratique et élémentaire.

N^o. VII.

7 J'ai fait voir, je crois, que les résultats avantageux de l'action simultanée des écoles anglaises et françaises, seront le rétablissement de la confiance entre les deux populations, quant à ce qui a rapport à la langue; l'on aura déjà beaucoup fait.

8. Les enfans des deux races s'entremelant tous les jours, tant à l'école qu'autrement, seront les uns avec les autres sur le pied de l'amitié, ils joueront ensemble, et iront les uns chez les autres. Les parens chez qui la méfiance aura disparu, se seront humanisés; leur instant y sera aussi pour quelque chose. Ils n'exéciteront pas les enfans les uns contre les autres, non, pas plus qu'ils engendreront querelle à leurs voisins, parcequ'il arrivera à ceux-ci d'être d'une origine différente de la leur.

9. L'influence imperceptible mais puissante qui sera ainsi produite et s'exercera de cette manière sur les enfans, régira sur leurs parens la bonne intelligence, la paix et l'harmonie légitime à un si haut degré parmi des enfans oubliant leur origine, et unis par un lien commun d'amitié, devront tôt ou tard exercer une influence irrésistible sur ceux qui seront tous les jours, les témoins et les admirateurs d'un aussi heureux état de choses.

10. Si tels sont les résultats, nous pouvons nous attendre avec confiance à voir se réaliser les espérances que nourrissent ceux qui ont véritablement à cœur le bien de leur pays, de voir la paix et le bonheur régner dans la société.

11. La paix et le bonheur renaissant, un bon système d'éducation fonctionnera beaucoup plus facilement. L'opération de ce système aura d'abord été l'effet, elle deviendra la cause d'un état de choses qui s'améliorera tous les jours.

12. Il doit maintenant paraître bien évident à tous, que la base que jetée, pour y appuyer un système convenable d'éducation élémentaire et pratique, est de nature à le faire adopter,

en faciliter l'exécution, et en assurer la permanence.

C. M.

Montréal 23 Nov. 1840.—Aurore,

De la Gazette de Québec.

La navigation est maintenant à peu près terminée; il ne reste plus dans ce port que deux bâtiments à voiles en partance, l'Erinogh pour Liverpool, et l'Eleutheria pour Londres. Le British-America, le seul bateau à vapeur dans le port, et qui sera probablement le dernier de cette automne, part ce soir pour Montréal.

Des lettres d'Halifax reçues par la voie de Boston, disent que le navire à vapeur l'Unicorn, parti d'ici le 10 novembre, est arrivé le 16 à Halifax. Il doit se rendre à Boston, à-t-il été dit dans un journal de cette ville, soit pour y hiverner, ou pour être employé pendant l'hiver dans le service de la a Charleston et la Havane.

Du Canadien.

L'incendie d'une grange à Beauport dont nous avons parlé dans notre dernière feuille, a été funeste à plus d'une famille. Olivier Bélanger, que nous croyions garçon, laisse aussi une famille composée d'une femme et de plusieurs enfants. C'est en voulant aller retirer son frère du péril qu'il est lui-même tombé victime de son dévouement fraternel. Les deux Bélangers ne sont pas péris dans les flammes comme d'autres journaux l'ont annoncé; ils sont morts asphyxiés par la fumée, et ils ont été retirés de l'étable avant que le feu les eût atteints.

Il paraît maintenant certain que le feu a été mis par une chandelle avec laquelle un jeune enfant avait éclairé le malheureux engagé Pascal, qui est bien mort dans la flamme, lui.

Une recommandation à faire à ceux qui peuvent se trouver dans la position de ces trois infortunés, c'est lorsqu'ils se sentent la respiration arrêtée, de se jeter à bas et de gagner dehors à quatre pattes. La fumée étant plus légère que l'air, on trouve à ses pieds un air plus respirable qu'à un point plus élevé.

—Contre de BELLECHASSE.—Il va se tenir dimanche prochain, à St. Gervais, une assemblée des Electeurs de ce comté, pour faire choix d'une personne propre à représenter ce comté. Nous espéons que tous les citoyens vont s'empressez de faire la même chose. Dans le Haut-Canada on est déjà prêt sur tous les points, tandis que dans notre province il n'a été encore pris des arrangements que dans un petit nombre d'endroits. Soyons certains que M. Thomson choisira son temps; ainsi tenons nous préparés, afin de n'être pas surpris.

Le comté de Bellechasse a pris la me fleur marche, celle a peu près recommandée par l'Adresse de l'Assemblée de Québec. Dans les circonstances actuelles, il y aurait du danger à ce que certaines paroisses ou sections d'un comté agissent séparément, sans consulter les autres paroisses, ce qui ne pourrait que susciter des divisions parmi nous et faire perdre au pays les d'hommes très utiles. Nous remarquons avec chagrin que c'est ce qui vient d'être fait dans une paroisse non éloignée de Québec.

Du Courrier des Etats-Unis

—MEXIQUE.—Les derniers journaux du Texas annoncent que les Fédéralistes, commandés par Jordan, n'ayant pu faire à temps leur jonction avec Canales, ont été battus et dispersés. D'un autre côté, le bruit s'était répandu et accrédité à Austin

qu'une seconde révolution avait éclaté dans la Capitale du Mexique; que Gomez Farias y avait été installé comme président, et que Bastaméné, obligé de fuir, se trouvait à quelques lieues de Mexico, à la tête de 2,000 hommes.

—Naufrage.—Des nouvelles de Key-West (Floride) du 9 nov. et d'Apalachicola du 11, annoncent que le navire Norway of Boston, parti du Havre pour la Nouvelle-Orléans, s'est complètement perdu sur le banc de Sal. Les passagers de chambre, au nombre de 22, ont été recueillis par le brick Henri Lee, et transportés sains et saufs à Apalachicola; ceux d'entrepont, au nombre de 59, ont été transportés par le Hallowell Key West. Des bateaux de sauvetage sont partis immédiatement de cette dernière ville pour sauver la garnison composée de riche marchandises françaises, mais on pense que leurs efforts seront peu fructueux, car, au moment où les passagers ont abandonné le navire, il avait déjà plus de 12 pieds d'eau dans la cale.

—Catastrophe.—Le steamboat Perslan, se trouvant devant la petite ville de Napoléon, le 8 oct. a eu sa bouilloire crevée. Cinq personnes ont été tuées, parmi lesquelles le 1er ingénieur et le contre-maitre. Trente-deux personnes ont été échaudées si sévèrement que neuf d'entre-elles ont succombé, depuis.

—Le JEAN BAPTISTE.—Tel est le titre d'un nouveau journal publié en français à Montréal. Son titre est la personification populaire du Franco-Canadien, comme John-Bull est celle de l'Anglais, et Frère Jonathan celle de l'Anglo-Américain. Le Jean-Baptiste a pour éditeur le Dr Gauvin, homme de talent et d'énergie, voué à la défense de la cause nationale du Canada. Nous souhaitons de tout coeur à ce nouvel allié qui vient grossir le parti de la bon décadu par le Canadien et l'Aurore des Canadas.

EXTRAITS

DU LIVRE DU PEUPLE.

Ce n'est point de vous faire individuellement un sort meilleur; car la masse resterait également souffrante, et rien ne serait changé dans le monde. Le bien et le mal y subsisterait en même proportion; ils y seraient seulement, quant aux personnes, distribués différemment. L'un monterait, l'autre descendrait, et ce serait tout.

Ce n'est point de substituer une domination à une autre domination. Quel empire qui domine? Toute domination est mal faite, et les classes distinctes, par conséquent un assomblable d'inicédis qui se combattent, et, en vertu des las faites par les classes élevées pour s'assurer les avantages de leur position supérieure, le sacrifice de tous ou de presque tous à quelques-uns. Le peuple est comme l'engrais de la terre où elles prennent racine.

Votre tâche, la vôtre elle est grande. Vous avez à former la famille universelle, à construire la Cité que Dieu, à réaliser progressivement, par un travail infatigable, son œuvre dans l'humanité.

Lorsque, vous à l'instant les uns les autres comme des frères, vous vous aimez mutuellement en frères; que chacun en relevant son bien dans la bien de tous, unira sa vie à la vie de tous, ce qui est à l'intérêt de tous, prêt sans cesse à se dévouer pour tous les membres de la commune famille, également prêts eux-mêmes à se dévouer pour lui, la plupart des maux sous le poids desquels gémit la race humaine disparaîtront, comme les vapeurs qui chargent l'atmosphère se dissipent au lever du soleil; et ce que Dieu veut accomplir, car sa volonté est que l'amour unissant peu à peu, d'une manière toujours plus intime, les éléments épars de l'humanité, et les organisant en un seul corps, elle soit une comme lui-même est un.

NAISSANCE.

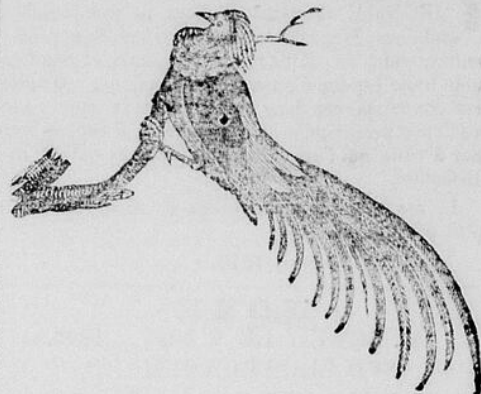
A St Denis, le 25 de Novembre, la dame Henry D'eschambault, Ecuier a mis au monde un fils.

DECES.

Le 30 Novembre. Marie Euphémie Eugénie, enfant de M. Michel Boulet, âgée de 27 mois.

Lundi soir, à 9 heures, Alfred, âgé de huit mois, enfant de André Ouimet, Bar., Avocat de cette ville.

ANNONCES.



GRANDE NOUVEAUTE.

OUVERT DEPUIS LE 23 DU COURANT.

M. COPP et WILLOUGHWAY, ci-devant des ménageries royales, de la Tour de Londres et d'Exeter Change, ont l'honneur d'informer respectueusement les habitants de Montréal et de ses environs, qu'ils exhiberont leur superbe collection

DE CURIOSITES VIVANTES A

L'HOTEL DE RASCO, RUE St. PAUL.

La collection comprend une variété étendue de SERPENS asiatiques et autres consistant en cet extraordinaire reptile

L'AMPHIBOENA;

OU LE VER MAMMOUTH,

de Calcutta, celui qui approche le plus du serpent et du ver,

L'ANACONDA,

OU LE SERPENT TERRIBLE DE L'ASIE, LE

GRAND BOA CONSTRICTOR,

de Java, le plus grand après l'Anaconda, et dont les habitudes sont à peu près les mêmes; ils sont connus par les peuples de l'Indostan, sous le nom de serpen étrangléurs.

Un superbe BOA BRODE d'Afrique.

Les serpens ci-dessus sont si parfaitement dociles que la dame la plus timide peut les voir avec plaisir et sûreté. La plus grande attention sera portée aux dames et aux enfants. Aussi fois de ces animaux rares, les

KANGAROOS MUSQUES

de la Nouvelle Hollande, avec un jeune dans la Pêche! Une des plus grandes merveilles de la Nature! Ces oiseaux gracieux les

FAISANS DORES DE LA CHINE,

qui pour l'élégance de la forme et la splendeur du plumage surpassent de beaucoup l'Oiseau du Paradis. Une paire de

FAISANS ARGENTES DE LA CHINE.

Une variété d'oiseaux rares et de valeur, et du plumage le plus magnifique.

Exhibition du matin de 10 à 1 heures; après-midi de 2 à 5; le soir de 7 à 9 heures.

Admission 1s 3d.

Enfants au dessous de 10 ans, moitié prix.

1 Déc. 1840.

ANNONCES.

ATTENTION.

ON a BESOIN immédiatement au Bureau du Jean-Baptiste, de deux Compositeurs, actifs et vigilans, et sachant bien composer le Français. Montréal, 30 Nov. 1840.]

NOUVEAU MAGASIN DE RELIEUR DE LIVRES, &c. THOMAS CAREY

INFORME respectueusement le public qu'il a établi son Magasin Vis-à-vis l'Hôtel Rasco, où il entreprendra de Relier avec élégance, et promptitude toute espèce d'ouvrage dans sa ligne. D'après ses connaissances dans ce Métier, et la stricte surveillance personnelle qu'il apportera, il espère donner à ceux qui l'encourageront pleine et entière satisfaction.

Livres pour Librairies reliés et réparés sous le plus court délai.

Montréal, 30 Nov. 1840.

NOUVEAU

A SOREL LE 7 NOV. 1840. WILLIAM BLANCHARD,

AGE de 24 ans, il avait alors sur lui, une paire de Culottes de drap noir carotté, une Chemise de flanelle, avec chemise, Blanche par dessus, une Veste à manche d'étoffe du pays, Cheveux et Favoris noirs et longs, Son corps n'a pas été retrouvé, et dans le cas où il le serait, sa famille prie bien ceux qui en aurait connaissance de le faire enterrer dans un Cimetière catholique, et en donner avis de suite au Bureau du Jean-Baptiste.

Montréal 27 Nov. 1840.

PAR FRANCOIS PERRIN.

VENTE ANNUELLE.

PAR le Soussigné, sur ses TERRES de la Côte St. Laurent, Paroisse de St. Laurent, LUNDI le 7 Décembre, à DIX heures du matin, seront vendus, par Thost. CUVILIER, Encanteur de cette ville, toutes ses USTENSILS d'Agriculture.

aussi,

- 13 Bonnes Vaches à Lait,
- 2 Torres de 2 ans,
- 2 Chevaux de plaisir,
- 7 do. de travail,
- 2700 Bottes de Foin,
- 800 do. Paille,
- 400 Minots de Patates,
- 300 do. d'avoine,
- 150 do. Sarasin.
- 100 do. Pois.

Immédiatement après la vente sera offert et adjugé sans réserve le BAIL à LOYER de ses deux TERRES pour 3 ou 6 Années:

CONDITIONS LIBERALES.

Audessous de 5 louis argent comptant; de 5 à 10 louis, 2 mois; de 10 à 20 louis 3 mois et audessus moitié dans 4 mois et moitié dans 6 mois en fournissant des billets approuvés,

FRS. PERRIN.

Montréal 21 Nov. 1840.

LE SOUSSIGNE' offre en vente, AU BUREAU DU JEAN-BAPTISTE, LA FILE COMPLETE DE LA CANADIENNE,

Bien reliée et à bas prix.

JACQUES A. PLINGUET.

Montréal 20 Nov. 1840.

ANNONCES.

AVIS.

J. B. FRANCHERE,

HORLOGER,

a transporté son atelier au N^o. 147, Rue Notre-Dame, VIS-À-VIS

Mr. C. D. S. LOVIS.

Montréal 16 Nov. 1840.—5—3s.

AVERTISSEMENT.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public que son Imprimerie, renfermant un matériel très-considérable de caractères aussi variés que nouveaux, il peut confectionner les ouvrages suivants dans le dernier goût, avec élégance et à court avis, dans l'une ou l'autre langue :

Affiches, grandes et petites; Livres, Pamphlets et Brochures de tout format et de toute grosseur; Billets de changes et promissoires; Lettres de changes, Chèques et Traités; Polices, Application et autres blancs pour l'Assurance; Catalogues Factures, Circulaires, Cartes pour invitation aux funérailles, Blancs pour les Avocats, et les cours de justice, et pour les études de notaires, etc. etc. etc.

LOUIS PERRAULT, Rue Ste. Thérèse.

—Montréal 6 Nov. 1840.

A VENDRE,

A CETTE IMPRIMERIE, LE NOUVEAU CHANSONNIER CANADIEN

Contenant 48 pages.

Prix.—10 Sols.

J. A. PLINGUET.

Montréal, 10 Novembre.

REGITRES, etc.

LE Soussigné se charge à l'ordinaire de préparer des

REGISTRES de PAROISSE,

depuis 12 jusqu'à 400 feuillets, et ce, sous le plus court délai. Reçue dernièrement, GRAVURES, MEDAILLES, LIVRES etc etc.

E. R. FABRE,

Montréal, 6 Nov. 1840.—1

REMI COURSELLE CHEVALIER.

MARCHAND TAILLEUR,

No. 71 Rue Paul,

OFFRE ses remerciements à ses Amis et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu d'eux, et les prévient qu'il a reçu dernièrement ses Marchandises d'hiver, qu'il est prêt à vendre à des prix modérés, Paletots, Habits, Redingotes, etc. etc. confectionnés sous le plus court délai et dans le dernier goût.

EN OUTRE

Il vient de recevoir plusieurs Pièces de Camelot imperméable, pour manteaux, redingotes, etc. etc.

—Montréal 16 Nov. 1840.

PERDUE.

MERCREDI, le 4 de ce mois, du Marché à Foin au Bureau de la Fabrique, place d'Armes une Bourse de Chamois contenant environ 8 PIASTRES, dont une Piastre en un billet de la Banque de la Cité, et le reste en petites pièces d'argent, la plupart de trente sous. La personne qui aura trouvé ces objets recevra une Récompense Généreuse du Propriétaire en les déposant au Bureau du JEAN-BAPTISTE.

6 Nov. 1840.

MAGASIN DE FERBLANTERIE

A l'encoignure des Rues St. Paul et St. Pierre, tenu par

J. B. ASSELIN ET CIE.

Montréal 6 Novembre 1840.

L. G. DUBOIS,

MARCHAND DETAILLEUR.

Rue Notre-Dame, No. 85.

Montréal, 9 Nov. 1840.—2—

J. GRENIER.

RUE ST. PAUL, PRES DU MARCHÉ NEUF, OFFRE EN VENTE

400 quarts de Harengs,

400 quarts de Harengs du nord.

Une grande quantité d'Huiles de Loup Marin.

AUSSÍ.

400 quinteaux de Morue Verte,

600 quinteaux de Morue Sèche

—Montréal 6 Nov. 1840.

DAMASE MASSON.

MARCHAND EPICIER (GROCIER)

En Gros et en Détail,

Encoignure des Rues McGill et St. Joseph.

Montréal, 6 Nov. 1840.—1—3m



POUR L'EXTRACTION DES DENTS,

S'adresser au

Dr. PERRAULT.

Rue Craig.

—6 Nov. 1840.—1 3m.

ON A BESOIN

A L'IMPRIMERIE DU JEAN-BAPTISTE,

DE plusieurs jeunes Gens probes et actifs comme porteurs pour vendre le Journal.—Rue St. Paul près du Marché-Neuf.

Montréal, 6 Nov. 1840.

CONDITIONS DU JEAN-BAPTISTE.

CE Journal se publie Trois fois par Semaine le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI Matin, à raison de DEUX SOUS la feuille pour la ville, et de 15s par Année pour la Campagne (y compris les frais de poste,) ou de 10s. envoyés par occasion, payables dans tous les cas, 3 mois d'avance.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et audessous,	2s	6d
Chaque insertion subséquente		7d
Dix lignes et au dessous	3s	4d
Chaque insertion subséquente		10d
Au dessus de dix lignes, par ligne		4d
Chaque insertion Subséquente par chaque ligne		1d

Les Annonces seront publiées tant qu'on ne donnera pas avis du contraire.

LE BUREAU DU JEAN-BAPTISTE

Est établi dans la Maison occupée par Mr Coursolles, Aubergiste, Rue St. Paul, à coté de l'Hôtel Rasco.

Les LETTRES et CORRESPONDANCES doivent être adressées, franchises de port, comme suit:—

AU DR. H. A. GAUVIN, PROPRIETAIRE ET EDEITEUR DU JEAN-BAPTISTE, DEMEURANT RUE NOTRE-DAME.

IMPRIME' PAR

JACQUES ALEXIS PLINGUET.

demeurant rue des Commissaires.